Φ 0 ·O RMON 0 au C Ø B 9 **5** eu Φ n p **6** Σ 0 O Ö attenti onféren

du Palais, 66

m

INFOS

LIEU: Domaine universitaire du Sart-Tilman,

Faculté de droit Bât. B31 - Amphithéâtre Portalis

Parkings P15 et P16

http://www.ulg.ac.be/acces/plans

DATE: VENDREDI 1^{er} juin 2012

à partir de 8 heures 30

INFOS: CLJB - rue du Palais, 66 - 4000 Liège

Tél.: 04/232.56.72 - Fax: 04/232.56.80 courriel: cljb@barreaudeliege.be compte ING: BE07630-0760002-66

INSCRIPTION: à renvoyer avant le 25 mai 2012

à la CLJB

Prix:

gratuit: avocat stagiaire de 1^{ère} année

(sans les actes)

□ 100,00 €: avocat stagiaire de 2^è et 3^è années,

avocat membre CLJB (avec les actes)

□ 150,00 €: autres (avec les actes)

□ 150,00 €: magistrats et membres du personnel

judiciaire (avec les actes)

□ **35,00** €: lunch (facultatif)

O.B.F.G.: 6 points de formation continue

MAGISTRATS ET MEMBRES DU PERSONNEL JUDICIAIRE :

Les frais d'inscription sont pris en charge par l'Institut de formation judiciaire. L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toute-fois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.









La Conférence libre du Jeune barreau de Liège vous invite au

COLLOQUE

LA VIE DES ENTREPRISES
AU REGARD DE LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT :
ENTRE CONTRAINTES ET
OPPORTUNITÉS

LE VENDREDI 1^{er} JUIN 2012

Université de Liège Faculté de Droit - Bât. B 31 Amphithéâtre Portalis Domaine du Sart-Tilman

P R O G R A M M E

La protection de l'environnement est souvent présentée comme un frein au développement des entreprises. La lourdeur administrative, la complexité des règles et les difficultés de mise en œuvre sont autant de raisons avancées à cet égard.

Nonobstant ces contraintes, la protection de l'environnement peut offrir aux entreprises de nombreuses opportunités commerciales, qu'il s'agisse par exemple de se protéger davantage vis-à-vis de concurrents, d'investir sur des marchés émergents ou encore d'atteindre une position économique plus avantageuse.

Le présent colloque vise à examiner, au détour de questions d'actualité et de grande importance pratique, cette dualité des rapports entre la vie des entreprises et la protection de l'environnement.

C	Matinée Sous la présidence de Michel PÂQUES, onseiller d'Etat, Professeur extraordinaire à l'ULg	Professeur	Après-midi Sous la présidence de Nicolas DE SADELEER, aux FUSL, Professeur invité à l'UCL et à l'Université de Lund
08h30 :	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	14h00 :	DE LA DIRECTIVE IPPC À LA DIRECTIVE IED,
09h00 :	ALLOCUTION DE BIENVENUE Bernard MAQUET Président de la CLIB, avocat au barreau de Liège		L'APPROCHE INTÉGRÉE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE Nathalie VAN DAMME Avocat au barreau de Liège, collaborateur scientifique à l'ULg
09h15 :	LE PERMIS D'ENVIRONNEMENT : DES CONTRAINTES, MAIS AUSSI DES ATOUTS POUR L'ENTREPRISE ? Michel DELNOY		Marianne PETITJEAN Juriste à la Région Wallonne
	Avocat au barreau de Liège, professeur à l'ULg <i>Renaud SMAL</i> Avocat au barreau de Liège	14h30:	LE RÈGLEMENT REACH : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS POUR LES ENTREPRISES Cécile ZAKINE
09h45 :	MARCHÉS PUBLICS ET ENVIRONNEMENT Ann-Lawrence DURVIAUX Avocat au barreau de Namur, professeur à l'ULg	451.00	Chercheuse à l'Université Nice Sophia Antipolis PAUSE CAFÉ
10h15 :	PAUSE CAFÉ	15h00 : 15h30:	LES QUOTAS DE GAZ À EFFET DE SERRE : COÛTS OU
10h45 :	L'ENTREPRISE ET LES SOLS POLLUÉS Jean-Marc SECRETIN Avocat au barreau de Liège		GAINS ÉCONOMIQUES ? Cédric CHENEVIERE Chercheur à l'UCL
11h15 :	L'ENTREPRISE ET LES DÉCHETS : VERS DE NOUVELLES DÉFINITIONS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS <i>Pierre MOËRYNCK</i> Avocat au barreau de Bruxelles, chargé d'enseignement aux FUSL, collaborateur scientifique aux FUNDP	16h00:	RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE SOUS L'ANGLE ENVIRONNEMENTAL Adélie POMADE Post-doctorante au CEDRE - FUSL
11h45 :	QUESTIONS-RÉPONSES	16h30:	QUESTIONS-RÉPONSES
12h00 :	LUNCH	17h00:	CLÔTURE DES TRAVAUX

INSCRIPTION

A COMPLETER EN MAJUSCULES (UN FORMULAIRE PAR PERSONNE):			
Nom :			
Prénom :			
Titre/fonction/cabinet :			
☐ avocat stagiaire 1 ^{ère} année ☐ avocat stagiaire 2 ^e et 3 ^e années			
□ avocat membre CLJB □ magistrat □ autre			
Adresse:			
Téléphone :			
Fax :			
Email:			
☐ gratuit : avocat stagiaire de 1 ^{ère} année (sans les actes)			
☐ 100,00 € : avocat stagiaire de 2 ^è et 3 ^è années, avocat membre CLJB (avec les actes)			
☐ 150,00 €: autres (avec les actes)			
☐ 150,00 €: magistrats et membres du personnel judiciaire (prise en charge par l'Institut de formation judiciaire - actes compris)			
☐ 35,00 € : lunch (facultatif)			
TOTAL =			
Verse sur le compte BE07630-0760002-66 de la CLJB avec la mention : " <i>Colloque du 01/06/2012 + nom</i> "			
Date :Signature:			